

L'ASSOCIATION DES AMIS DE JEUDI DIMANCHE, créée en 1951, régie par la loi 1901, a pour but l'organisation d'activités socio-éducatives de formation, de réinsertion et de loisirs.

Pour mener à bien son action, l'association dispose de deux grands voiliers :

. Le **BEL ESPOIR II**, 3 mâts goélette à hunier, construit en bois au Danemark en 1944 et rénové à Camaret sur Mer en 1993 et 1994. Ne pouvant plus naviguer, l'association a fabriqué une réplique qui a repris la mer à l'été 2023.

. Le **RARA AVIS**, 3 mâts goélette à gréement marconi, construit en Hollande en 1957, rénové entièrement dans notre chantier à l'Aber Wrac'h, a repris la mer à l'été 2002.

#### FONCTIONNEMENT DE LA VIE DU BORD :

Un équipage assure le commandement des trois mâts de l'association. Toutefois, les **personnes qui embarquent sont considérées comme des stagiaires et doivent participer aux activités du bord, aussi bien à la passerelle que sur le pont** (manœuvres, quarts de jour et de nuit, vaisselle, ménage, etc.).

Nous embarquons les mineurs accompagnés et ils bénéficient d'un demi-tarif pour les moins de 14 ans.

#### AFFAIRES A PREVOIR :

Aucun équipement spécial n'est nécessaire. Prévoyez simplement des vêtements chauds et imperméables (fonction du trajet choisi), un duvet, drap... Pour les loisirs en mer, n'hésitez pas à apporter des livres, de la musique, des jeux... Nous recommandons à chacun d'être muni d'une trousse de premiers soins (désinfectant, pansements...) et d'une lampe frontale.

**Sachez que l'ALCOOL et les autres produits sont interdits à bord.**

#### FORMALITES ADMINISTRATIVES :

- **ETRE MUNI AU MOMENT DE L'EMBARQUEMENT D'UN PASSEPORT OU UNE CARTE D'IDENTITE (SELON LE TRAJET) EN COURS DE VALIDITE.**
- **UN CERTIFICAT MEDICAL ATTESTANT DE VOTRE APITUDE A PRENDRE LA MER (UNIQUEMENT POUR LES VOYAGES DONT LA DUREE EST SUPERIEURE A 15 JOURS)**
- **UNE ASSURANCE RAPATRIEMENT PEUT ETRE UTILE.**

#### INSCRIPTION :

Lors de l'inscription, par courrier postal joignez à votre bulletin dûment rempli, un acompte de 50% de la valeur de votre voyage, les photocopies de votre passeport ainsi qu'une enveloppe timbrée. Par Internet, suivez les instructions du site !

Si votre inscription est validée, nous vous enverrons ensuite un reçu et les informations nécessaires pour rejoindre le bateau.

**ATTENTION : La prise en compte de votre inscription ne se fera que dans la limite des places disponibles, vous serez informé.**

Votre certificat médical ainsi que le solde de votre participation devront nous parvenir quelques jours avant votre embarquement.

#### TRANSPORTS :

Si vous débarquez à l'une des escales, vous devez vous organiser pour acheter votre billet d'avion ou de train.

Il est **IMPERATIF de prendre des billets remboursables ou modifiables** en cas de modification du programme.

La participation aux frais mentionnée pour chacun des trajets ne comprend pas les transports aériens ou terrestres, mais uniquement l'hébergement, la nourriture et les frais de fonctionnement du bateau.

# Amis de Jeudi Dimanche

Association loi 1901

## A mis de J eudi D imanche

A.J.D

301 Penn Enez

29870 Landeda

☎ 02 98 04 90 92

✉ email [info@belespoir.com](mailto:info@belespoir.com) - internet 🌐 : [www.belespoir.com](http://www.belespoir.com)

**Réservation en ligne : <https://www.belespoir.com>**

Créée en 1951, régie par la loi 1901, a pour but l'organisation d'activités socio-éducatives de formation, de réinsertion et de loisirs.



## Rara Avis

3 mâts goélette à gréement marconi,  
construit en Hollande en 1957,

## Programme 2024 *Rara Avis*

### TRANSATLANTIQUE ALLER 2024

<b>Aber Wrac'h &gt; Guadeloupe (Deshaies)</b> Canaries, Cap Vert	26 janvier > 15 mars	<b>2000 €</b>
---	----------------------	---------------

### ANTILLES 2024

<b>Guadeloupe (Deshaies) &gt; Week-end au gré des vents &gt; Guadeloupe (Deshaies)</b>	22 mars > 24 mars	<b>130 €</b>
<b>Guadeloupe (Deshaies) &gt; Dominique, Les Saintes &gt; Guadeloupe (Deshaies)</b>	25 mars > 29 mars	<b>260 €</b>
<b>Guadeloupe (Deshaies) &gt; Montserrat, Nevis, Saint Kitts &gt; Guadeloupe (Deshaies)</b>	1 <sup>er</sup> avril > 7 avril	<b>COMPLET</b>
<b>Guadeloupe (Deshaies) &gt; Dominique, Les Saintes &gt; Guadeloupe (Deshaies)</b>	8 avril > 12 avril	<b>260 €</b>
<b>Guadeloupe (Deshaies) &gt; Montserrat, Nevis, Saint Kitts &gt; Guadeloupe (Deshaies)</b>	15 avril > 19 avril	<b>260 €</b>

### TRANSATLANTIQUE RETOUR 2024

<b>Guadeloupe (Deshaies) &gt; Iles du Nord, Bermudes*, Nouvelle Ecosse &gt; Halifax</b>	23 avril > 20 mai	<b>1120 €</b>
<b>Halifax &gt; Terre Neuve, Saint Pierre et Miquelon, Açores &gt; Aber Wrac'h</b>	24 mai > 12 juillet	<b>2000 €</b>

Une cotisation d'adhésion annuelle à l'AJD de 10€ est comprise dans la participation à votre stage et n'est pas remboursable en cas d'annulation.



\* **Les escales peuvent être modifiées !** Des conditions météorologiques défavorables, les envies du capitaine ou les pirates peuvent nous amener à modifier les escales ou les dates !

Face à l'urgence climatique, l'association a décidé d'allonger ses transatlantiques d'une semaine pour faire davantage de voile et limiter l'utilisation du moteur. Par ailleurs, l'objectif étant de limiter les aller et retour en avion des métropolitains, **les séjours aux Antilles seront prioritairement accessibles aux résidents Antillais**, aux groupes scolaires ou autres structures sur place.

Si pour des raisons exceptionnelles, vous devez séjourner sur le bateau au-delà des dates indiquées sur le programme que vous avez choisi, et après accord de notre part, une participation journalière vous sera demandée.



*En fonction de votre situation, nous pouvons étudier avec vous des facilités de paiement pour que vous puissiez concrétiser un projet de séjour à bord des bateaux.*

**SUITE DU PROGRAMME  
A PARAÎTRE PROCHAINEMENT...  
AVEC LE RETOUR EN MER DU BEL ESPOIR II EN AVRIL 2024 !**